



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ ET  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

**Arrêté en date du 15 DEC. 2025**

**La ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°95-370 du 6 avril 1995 fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques de formation et de recherche du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 4 décembre 2025 fixant les taux de promotion pour 2026 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

**ARRETE**

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur de recherche hors classe au titre de l'année 2026 (par ordre alphabétique) :

<b>NOM Prénom</b>	<b>Affectation</b>
POUJADE Agnès	École nationale vétérinaire de Toulouse
VALAS Stephen	Agence nationale de sécurité sanitaire

Article 2 : La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 15 DEC. 2025

Pour la ministre de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et par délégation,

**La cheffe du service  
des ressources humaines**

**Flora CLAQUIN**

